

COPIE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Commune de SAINT-GEORGES-DE-REX

Séance du 15 octobre 2013

L'an deux mille treize

Le 15 octobre, à 20 heures,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur René MATHÉ, Maire.

Etaient présents : MM. R. MATHÉ J.L. GUICHETEAU
M. JAROS G. CHARLES M. POGUT J. ROY A.M.
BRUINEAU P. FONTANA A. LIAIGRE T. MACOIN.
Absent excusé : P. FONTANA
M. POGUT a été nommée secrétaire de séance.

Objet

Demande de subvention
d'équipement auprès de la CAN
pour l'aménagement de la mairie et
de la cantine

DCM-45-10092013

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter la Communauté d'Agglomération de Niort dans le cadre de son droit à emprunts pour une subvention d'équipement afin de financer l'aménagement du secrétariat de la mairie et de la cuisine de la cantine.

Conformément à l'article L5216-5 (VI) du Code Général des Collectivités Territoriales, une subvention d'équipement peut être versée de la part d'une Communauté d'Agglomération à ses communes membres après accords respectifs et concordants exprimés par les deux organes délibérants. Son montant ne peut excéder 50% du coût total de l'opération HT, déduction faite des subventions éventuelles obtenues.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses	Montant en euros	Financement	Montant en euros
Mobilier mairie	6 824,18	CAN	7 111,49
Matériel informatique	3 183,25	Autofinancement	7 234,08
Mobilier cantine	4 338,14		
Total HT	14 345,57	Total	14 345,57

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- Valide le programme et le montant de l'opération
- Arrête le plan de financement précité
- Sollicite la CAN pour l'octroi d'une subvention d'équipement à hauteur de 7 111,49€
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

Accuse de réception en préfecture
0700017902543-20131021-DCM-45-15102013-DE
Date de télétransmission : 21/10/2013
Date de réception préfecture : 21/10/2013

Fait et délibéré les jour,
mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures,
Fait à SAINT-GEORGES-DE-REX
le 15 octobre 2013

Maire, René MATHÉ